

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A310

Ferrures droite et gauche de l'attache arrière moteur CF6-80A3 (ATA 71)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A310 modèles -203 et -203C équipés de moteurs CF6-80A3 n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE n° 12270 en production (Bulletin Service (BS) AIRBUS INDUSTRIE A310-71-2029 en exploitation).

RAISONS :

Suite à la découverte par un opérateur de la rupture de la chape de la ferrure gauche de l'attache arrière d'un moteur CF6-80A3 au cours d'une dépose programmée (ceci pouvant conduire à une rupture de l'attache elle-même, entraînant un pivotement du moteur ou, dans le pire des cas, sa séparation de l'avion), un programme d'inspections répétitives de l'attache arrière gauche des moteurs CF6-80A3 avait été rendu obligatoire par la Consigne de Navigabilité (CN) 98-205-250(B) du 20 mai 1998.

Une analyse approfondie de cette situation a révélé que le déplacement des cages de rotules ainsi que des frictions internes à ces mêmes rotules est à l'origine de l'apparition prématurée de criques de fatigue structurale.

Il est donc nécessaire d'étendre la zone d'inspections à l'attache arrière droite.

ACTIONS :

1. Au plus tard dans les 400 vols à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, sauf si déjà accomplies, appliquer les actions du BS Alerte ROHR CF6-80A3 -NAC-A71-061 Révision 1.
2. Renouveler les actions du BS Alerte ROHR CF6-80A3-NAC-A71-061 Révision 1 à des intervalles n'excédant pas 400 vols.

Aucune action ultérieure au titre de la présente Consigne de Navigabilité n'est plus nécessaire après application du BS AIRBUS INDUSTRIE A310-71-2029

.../...

n/GH

Date : 28/06/2000

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A310

2000-267-318(B)

REF. : - BS Alerte ROHR CF6-80A3-NAC-A71-061 Révision 1.
- BS AIRBUS INDUSTRIE A310-71-2029 édition originale.
Toute révision ultérieure approuvée de ces BS est acceptable.

La présente Consigne de Navigabilité remplace la CN 98-205-250(B) qui est annulée par sa Révision 1.

L'application de la présente CN dispense des exigences de la CN 98-344-IMP(B) sur les avions concernés par la présente CN.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 08 JUILLET 2000